

Chères membres et chers membres,

En ce temps de pandémie, nous espérons sincèrement que vous allez tous bien. Comme vous le savez, notre Assemblée générale annuelle se tient normalement en octobre dans la région de Québec ou de Montréal. Toutefois, en raison de la COVID-19, le Conseil d'administration a jugé préférable de la reporter. Lors de sa dernière réunion, les membres du conseil ont pris la décision de tenir cette assemblée générale annuelle en ligne afin de respecter les mesures sanitaires décrétées par le gouvernement du Québec.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à la 15^e Assemblée générale régulière de l'APRES-INRS qui se tiendra :

- **Le vendredi 20 novembre 2020 à 9 h 30**
- **En vidéoconférence avec l'application Zoom**

Vous pourrez donc y participer dans le confort de votre foyer. Afin de bien planifier cette vidéoconférence, nous vous demandons de nous **confirmer votre présence en répondant au présent courriel**. Dans la semaine précédant l'Assemblée générale, les membres qui auront confirmé leur présence recevront un courriel sur les consignes (elles ne sont pas compliquées) pour rejoindre la vidéoconférence sur Zoom.

Les documents suivants sont attachés au présent courriel :

- Projet d'ordre du jour de la 15^e Assemblée générale régulière
- Projet de procès-verbal de la 14^e Assemblée générale régulière tenue le 4 octobre 2019
- Annexe 4 - Projet de modifications de l'article 4.10 des Statuts et règlements – Durée des mandats des membres du Conseil d'administration

Les documents suivants vous seront transmis ultérieurement :

- Annexe 1 - États financiers au 31 août 2020
- Annexe 2 - État de l'encaisse au 31 août 2020
- Annexe 3 - Relevé bancaire de l'Association au 31 août 20120
- Annexe 5 - Mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions - Année 2020-2021
- Annexe 6 - Budget 2020-2021
- Annexe 7 - Prévision de l'encaisse au 31 août 2021

Compte tenu de la situation exceptionnelle en raison de pandémie de la COVID-19, il ne sera pas nécessaire de renouveler votre adhésion pour participer à l'Assemblée générale de cette année.

Les membres de votre Conseil d'administration espèrent vous voir en grand nombre. Votre participation est importante pour la vitalité de notre Association.

Meilleures salutations

Jacques Pelletier, au nom des membres du Conseil d'administration de l'APRES-INRS

PS : Si vous désirez participer à l'Assemblée générale depuis un ordinateur Mac ou PC, il n'est pas nécessaire de télécharger l'application Zoom avant la réunion. Toutefois, depuis une tablette ou un téléphone intelligent, il vous faudra télécharger l'application gratuite « Zoom Cloud Meetings » (ce que nous vous suggérons de faire dès que possible sur l'App Store ou le Google Play Store, selon votre appareil). Comme mentionné ci-haut, dans la semaine précédant l'Assemblée générale, les membres qui auront confirmé leur présence recevront un courriel sur les consignes pour accéder à la vidéoconférence sur Zoom.